

LABORATOIRE DE SCIENCES JUDICIAIRES
ET DE MÉDECINE LÉGALE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 1998-1999

LA GESTION PAR RÉSULTATS

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES POLICIÈRES,
DE LA PRÉVENTION ET DES SERVICES DE SÉCURITÉ

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

À titre d'unité autonome de service, le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale est tenu de fournir un rapport d'activité annuel.

La direction a maintenu, tout au cours de l'année, des systèmes de contrôle interne et d'information de gestion, de façon à permettre une saine gestion de ses opérations et une reddition de comptes en égard à ses engagements.

Les informations contenues dans le présent rapport d'activité sont sous la responsabilité du directeur et de l'ensemble des gestionnaires.

Yves Ste-Marie, Directeur

Claude Fortin, Chef de service, Chimie-Physique

Frédéric Laberge, Chef de service, Certification et vérification des appareils de jeux et Administration

André Lauzon, Chef de service, Médecine légale

Pierre Marchand, Chef de service, Biologie / ADN-Documents

Pierre Picotte, Chef de service, Toxicologie

Table des matières

LA MISSION DU LABORATOIRE DE SCIENCES JUDICIAIRES ET DE MÉDECINE LÉGALE	1
LES PRODUITS ET SERVICES	3
L'ORGANIGRAMME.....	5
LES SECTEURS D'EXPERTISE	7
LES CLIENTÈLES	11
LE BUDGET DU LABORATOIRE DE SCIENCES JUDICIAIRES ET DE MÉDECINE LÉGALE Exercice financier 1998-1999	13
LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	17
LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DU PLAN D'ACTION 1998-1999	19
LES PROJETS SPÉCIFIQUES	21
LES FAITS SAILLANTS	23
LA GESTION DES PLAINTES	27

La mission

La mission du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale est d'effectuer, aux fins d'administration de la justice et de soutien aux enquêtes policières ou judiciaires, des expertises impartiales en médecine légale et en sciences judiciaires et de garantir l'intégrité des appareils de jeux des casinos et de loterie vidéo.

Le Laboratoire offre plusieurs services de pointe en matière d'expertises judiciaires : assistance sur les scènes de crimes majeurs, certification, témoignages devant les tribunaux du Québec et formation.

• Les expertises

Les expertises effectuées au Laboratoire font appel à un large éventail de disciplines scientifiques : la chimie, la biologie, la physique, la médecine légale, l'informatique, les techniques comparatives d'écritures, etc. Les analyses et les examens aussi spécialisés et diversifiés nécessitent un parc d'instruments variés et à la fine pointe de la technologie.

Pour la réalisation de ces expertises, on utilise des processus et des méthodes analytiques spécifiquement adaptés aux problèmes et aux échantillons judiciaires. Cette spécificité est souvent sans équivalence dans les laboratoires conventionnels.

En effet, comme le travail d'expertise s'effectue dans le cadre judiciaire, le Laboratoire est responsable des échantillons, des corps et des objets qui lui sont confiés. Dans chacun des cas, le personnel doit procéder avec rigueur, car l'objet de leurs analyses peut devenir un élément de preuve susceptible de contribuer à orienter une enquête policière, à innocenter un suspect ou à en incriminer un autre. Compte tenu de ces enjeux, la preuve doit être bien établie, et le Laboratoire doit être en mesure de prouver notamment que l'objet expertisé est le même que celui qui leur a été remis ou qui a été recueilli par son personnel dans un lieu spécifique. Le Laboratoire doit donc garantir que toutes les mesures ont été prises pour empêcher que l'objet expertisé soit altéré de quelque façon que ce soit, modifié ou subtilisé. Ainsi, un trajet qualifié de « chaîne de possession » permet de retracer le cheminement de l'objet expertisé, de sa prise de possession au retour chez le client. Il s'avère essentiel de tenir un relevé décrivant les personnes ayant manipulé l'objet expertisé, la manipulation effectuée, de même que la durée de cette possession. En tout temps, il est donc possible de connaître l'endroit où se trouve l'objet expertisé.

Selon la nature scientifique et judiciaire du problème posé, des spécialistes chevronnés interprètent les résultats des analyses et formulent des opinions et des conclusions en se basant sur leur expertise, fruit de plusieurs années de travail.

• **La recherche d'indices sur les scènes de crimes majeurs**

À la demande des corps de police, le personnel du Laboratoire se rend sur des scènes de crimes majeurs afin de contribuer à établir de façon objective les circonstances d'un meurtre, d'un incendie, d'une explosion, etc. Pour ce faire, les spécialistes disposent d'un laboratoire mobile prêt à intervenir en tout temps.

• **La certification**

Le Laboratoire certifie les appareils de détection d'alcool et les solutions d'alcool type utilisés par les policiers dans le cadre du programme de l'analyse de l'alcool dans l'haleine. Il participe aussi au processus de certification des appareils de jeux des casinos d'État et ceux du système public de loterie vidéo.

• **Les services-conseils et les témoignages**

Les spécialistes du Laboratoire assistent et conseillent principalement les policiers et les substituts du procureur général dans leurs investigations ou leurs enquêtes. De plus, ils obtiennent une reconnaissance d'expert dans leur domaine respectif quand ils rendent témoignage devant les tribunaux sur les résultats de leurs travaux.

• **Les activités de formation**

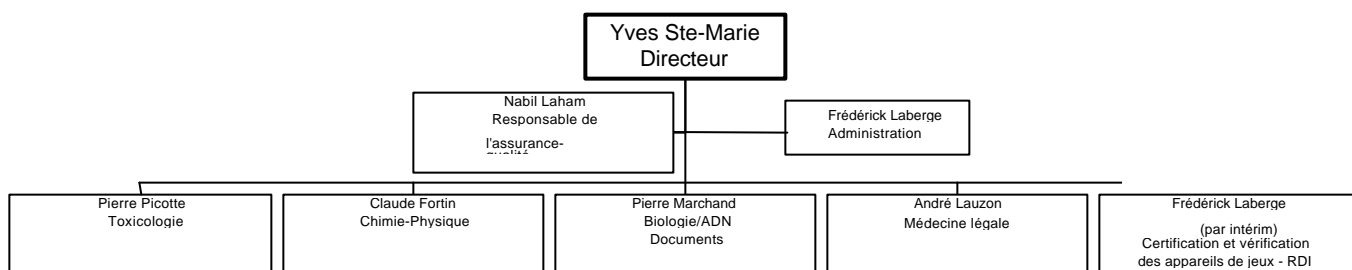
Le Laboratoire dispense l'enseignement de la pathologie médico-légale aux médecins résidents en pathologie de quatre universités responsables de la formation médicale au Québec (Laval, Montréal, Sherbrooke et McGill). Il donne aussi des cours de formation continue aux policiers, notamment à l'Institut de police à Nicolet. Les spécialistes du Laboratoire s'occupent de la formation sur les interventions en scènes de crime, d'incendies ou d'explosions et l'utilisation des alcootests, les cinémomètres radar, etc.

L'organigramme

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Direction générale des affaires policières, de la
prévention et des services de sécurité

LABORATOIRE DE SCIENCES JUDICIAIRES ET DE MÉDECINE
LÉGALE



Les secteurs d'expertise

Les cinq grands secteurs judiciaires représentés à l'organigramme du Laboratoire sont les suivants : médecine légale, toxicologie, biologie / ADN et documents, chimie-physique et certification et vérification des appareils de jeux.

• **Médecine légale**

Le Service de médecine légale effectue des autopsies à la demande des coroners. Ces autopsies visent l'étude des lésions causant la mort et la recherche des éléments pouvant aider à déterminer les circonstances d'un décès survenu dans des conditions obscures, violentes ou pour lesquelles des suites judiciaires sont possibles. Ces expertises sont réalisées essentiellement aux fins d'administration de la justice et de soutien aux enquêtes policières ou judiciaires. D'autres expertises (odontologie, radiologie, anthropologie, etc.) peuvent aussi permettre l'identification des cadavres et l'orientation de l'enquête visant à établir l'identité d'un cadavre ou la présence de traumatismes anciens. L'expertise des marques laissées par les morsures peut dans certaines circonstances incriminer ou disculper un suspect.

• **Toxicologie**

Le Service de toxicologie effectue des analyses toxicologiques pour la recherche de drogues (médicaments d'ordonnance ou drogues illicites), de poisons divers, de volatils et d'éthanol (alcool) ou d'autres indicateurs post mortem. En plus de ce mandat d'analyse, les spécialistes fournissent une interprétation des résultats applicables au domaine médico-légal. Les spécialistes du Laboratoire procèdent aux analyses du taux d'alcool et émettent un certificat qui fait état de l'alcoolémie dans le cadre de l'article 258 du Code criminel. Les spécialistes de ce service procèdent aussi à des analyses de l'alcool et de drogues dans les cas d'agressions sexuelles.

De plus, le Service supporte le contenu scientifique du programme québécois d'analyse de l'alcool dans l'haleine, qui comprend l'évaluation de différents appareils, la certification des appareils de détection d'alcool, la rédaction des précis de cours, la formation des policiers et la certification des solutions d'alcool type. Enfin, grâce à leur témoignage, les membres du Laboratoire éclairent le tribunal sur la conduite avec les capacités affaiblies.

• **Biologie / ADN - Documents**

Le Service de biologie / ADN effectue des analyses sur des spécimens biologiques (sang,

cheveux, sperme, salive, etc.) reliés à un acte criminel. Le service fait appel aux techniques de sérologie conventionnelles et aux nouvelles techniques de biologie moléculaire (ADN). La détermination des profils génétiques étant un secteur de pointe en pleine évolution, d'importants efforts de mise à jour et de développement ont été déployés et devront continuer à l'être dans les prochaines années. Le Service de biologie/ADN effectue aussi l'examen des scènes de crimes complexes dans le but d'aider à reconstituer le déroulement des événements.

Le Service de documents examine des documents contestés afin d'établir s'ils sont authentiques, falsifiés ou contrefaits. Il effectue aussi des examens pour établir la provenance d'un document et l'identité de son auteur.

Chimie - Physique

Le service regroupe des spécialistes en balistique, chimie, incendie et explosion, marques d'outils et empreintes de pas. Le Laboratoire offre diverses expertises dans le domaine de la balistique en identifiant des armes et des projectiles reliés à la commission d'un crime, et il procède à des analyses comparatives. Des examens similaires se font également sur des marques d'outils, des empreintes de pas et d'autres types d'empreintes. Dans le domaine de la chimie, le personnel du Laboratoire procède à la caractérisation et à la comparaison de fibres, de peintures, de caoutchoucs, de plastiques, de ciments et d'autres matières. Dans le domaine des incendies, il identifie et caractérise notamment les liquides inflammables. Dans le champ des explosions, il examine, entre autres, les mécanismes de mise à feu et les résidus d'explosifs.

Implanté en 1998, le Service d'imagerie jumelle actuellement des activités de photographie conventionnelle et d'imagerie numérique. Principalement au service des spécialistes du Laboratoire, il les assiste dans la production de photographies ou d'images numériques visant à étayer leurs expertises. La croissance des techniques de surveillance électronique amène aussi au laboratoire d'imagerie une large clientèle externe, publique ou privée, ayant besoin d'expertises en traitement et restauration d'image vidéo.

. **Certification et vérification des appareils de jeux**

Le Laboratoire participe au processus de certification et de vérification des appareils de jeux des casinos d'État, de même que de ceux du système public de loterie vidéo. Il effectue des expertises dans le domaine des appareils d'amusement et de loterie vidéo illégaux ayant fait l'objet d'une plainte de la part de citoyens ou soupçonnés d'avoir servi à commettre une infraction. Le Laboratoire est aussi habilité, pour les besoins de l'administration de la justice, à récupérer des données informatiques effacées ou altérées.

Le Laboratoire dessert plusieurs clients, d'une façon directe ou indirecte.

- **Les demandeurs**

À la demande de ses clients, le Laboratoire offre les services décrits précédemment. Il est important de souligner que, à l'exception de la Cour elle-même, le coroner est le seul client ayant le pouvoir d'ordonner la réalisation d'une expertise.

Compte tenu de sa mission de soutien et d'éclairage pour l'administration de la justice, les principaux demandeurs sont des policiers provinciaux et municipaux, de même que des substituts du procureur général. Cependant certains services sont produits à l'intention d'une clientèle spécifique. Ainsi le demandeur de services de certification et de vérification des appareils de jeux est la Régie des alcools, des courses et des jeux. Pour sa part, le ministère de l'Environnement et de la Faune requiert des services d'expertises principalement en matière de balistique. Enfin, en matière de formation, l'Institut de police et les départements de médecine de certaines universités sont également demandeurs de services du Laboratoire.

- **Les utilisateurs**

En plus des clients directs mentionnés précédemment, d'autres organismes bénéficient du travail du Laboratoire. Le tribunal, principalement la Cour du Québec en matière criminelle, et les avocats représentant les accusés bénéficient des résultats des expertises produites, transmis par la poursuite avant un procès.

Loto-Québec est le principal utilisateur des services de vérification et de certification des appareils de jeux, qui sont demandés par la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Le Commissaire aux incendies bénéficie également des expertises produites dans ce domaine et, de façon indirecte, les compagnies d'assurance. Le secteur privé tire aussi avantage de la certification de solutions d'alcool type utilisées dans le cadre du programme de l'analyse de l'alcool dans l'haleine. La Société de l'assurance automobile du Québec profite pour sa part des expertises d'alcoolémie et des effets de la prévalence de drogues sur la conduite de véhicules.

Rapport d'activité

Les services offerts par le Laboratoire s'adressent donc principalement aux clientèles suivantes :

- . les corps policiers,
- . les substituts du procureur général,
- . les tribunaux,
- . le Bureau du coroner,
- . la Régie des alcools, des courses et des jeux,
- . Loto-Québec,
- . le ministère de l'Environnement et de la Faune,
- . l'Institut de police du Québec,
- . les facultés de médecine.

Le budget 1998-1999

EXERCICE FINANCIER 1998-1999

(en K\$)

	BUDGET		ETC*
	ORIGINAL	MODIFIÉ	
BUDGET DU LSJML	6 835,4	9 484,5	104
FINANCEMENT D'ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES¹			
Certification et vérification des appareils de jeux	1 014,0		
Expertises des appareils de jeux (programme « Accès »)	150,0		
Augmentation des crédits pour loyer et aménagement des nouveaux locaux du LSJML	1 485,1		
FINANCEMENT DES OPÉRATIONS PAR LA VENTE DE SERVICES ACCESSOIRES – REVENUS AUTONOMES²	609,5		

* Équivalent temps complet

EXPLICATION DES ÉCARTS BUDGÉTAIRES

1. Crédits de fonctionnement octroyés en sus du budget original

Le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale s'est vu octroyer au cours de l'exercice des crédits supplémentaires :

- ◆ 1 485,1 K\$ pour financer des nouveaux locaux et l'augmentation du coût des loyers;
- ◆ 150,0 K\$ dans le cadre de l'opération « Accès » pour l'expertise des appareils de jeux saisis;
- ◆ 1 014,0 K\$ pour le financement des opérations relatives à la certification et à la vérification des appareils de jeux.

2. Revenus autonomes :

Rapport d'activité

Le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale a réalisé des revenus autonomes par la vente de services accessoires de 609,5 K\$, soit plus du double de l'objectif de tarification du plan d'action 1998-99. Ces revenus autonomes contribuent à 6.4% du financement total des activités du Laboratoire. Le Laboratoire a participé à plus de 283 mandats qui ont généré des revenus autonomes et 86.6% des comptes à payer ont été recouverts à l'intérieur d'un délai de 90 jours.

Le budget 1998-1999

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 1998 - 1999

(en K\$)

	BUDGET MODIFIÉ	DÉPENSES RÉELLES 1998 - 1999	DÉPENSES RÉELLES 1997 - 1998
FONCTIONNEMENT – PERSONNEL			
Traitements	4 694,2	4 756,4	4 883,5
Autres rémunérations	672,4	607,4	663,1
TOTAL	5 366,6	5 363,8	5 546,6¹
FONCTIONNEMENT – AUTRES DÉPENSES			
Transport et communications	427,6	257,5	211,4
Services	160,0	211,8	273,7
Entretien et réparation	50,0	140,8	100,1
Loyers	2 140,6	2 227,9	994,8
Fournitures et approvisionnements	750,0	632,5	531,0
Équipement (fonctionnement)	98,9	125,6	88,7
Autres dépenses	15,0	30,7	26,0
TOTAL	3 642,1	3 626,8²	2 225,7
CAPITAL – AUTRES DÉPENSES			
Équipement	470,8	470,8 ³	490,5
Transfert	0,0	0,0	0,0
Prêts, placements et avances	5,0	5,0	0,0
TOTAL	475,8	475,8	490,5
GRAND TOTAL	9 484,5	9 466,4	8 262,8

Notes explicatives :

Rapport d'activité

- 1 En 1998 – 1999, le montant total de la rémunération a diminué de 182,8K\$ par rapport à l'exercice précédent.
- 2 Augmentation nette des dépenses réelles en 1998 – 1999 par rapport à l'exercice précédent à être causé principalement par les dépenses occasionnées par la relocalisation du LSJML ainsi que l'augmentation des coûts de loyer de ses nouveaux locaux (1 485,1K\$). L'ensemble des autres catégories du fonctionnement « autres dépenses » ont subi une diminution significative par rapport à l'exercice 1997 – 1998.
- 3 Le budget « capital » a principalement été utilisé pour l'achat d'un spectromètre de masse à phase liquide (LCMS) permettant de confirmer et de quantifier la présence de certains médicaments ou drogues dans des milieux biologiques.

Plusieurs ordinateurs ont aussi été acquis suite au déménagement du Laboratoire dans de nouveaux locaux pour faciliter l'utilisation du système d'information de gestion de même que du mobilier de laboratoire pour la section Balistique.

Le Laboratoire de certification et de vérification des appareils de jeux a renouvelé une partie de son parc de micro-ordinateurs et a dû faire l'acquisition d'émulateurs pour la certification de nouveaux appareils.

Les activités scientifiques et techniques

Indicateurs de performance

Dans son plan d'action 1998-1999, le Laboratoire s'est donné par secteur le nombre d'expertises qu'il devrait avoir réalisé au cours de l'année budgétaire. Le tableau ci-dessous fait montre du niveau d'atteinte des objectifs fixés.

	NOMBRE D'EXPERTISES PRÉVUES AU PLAN D'ACTION 1998-1999	NOMBRE D'EXPERTISES RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE 1998-1999	ÉCARTS EN %
MÉDECINE LÉGALE			
- Autopsies	900	919	+2,1
- Autres ¹	250	227	- 9,2
TOXICOLOGIE	1 500	1 884	+25,6
BIOLOGIE/ADN	900	1 305	+45,0
DOCUMENTS	400	495	+23,8
BALISTIQUE	1 500	1 578	+5,2
CHIMIE	225	300	+33,3
INCENDIES/ EXPLOSIONS	600	599	-
CERTIFICATION	SUR DEMANDE	111	-
VÉRIFICATION			
- Casino	SUR DEMANDE	6 055	-
- Loterie vidéo	SUR DEMANDE	19 515	-
EXPERTISES D'APPAREILS DE JEUX SAISIS			
- Expertises	SUR DEMANDE	102	-
- Catégorisation	SUR DEMANDE	433	-
RÉCUPÉRATION DE DONNÉES INFORMATIQUES	60	69	+15,0
IMAGERIE	100	260	+160,0

¹ Autres : expertises en odontologie, anthropologie, radiologie, cardiopathologie, neuropathologie, microbiologie.

Explication des écarts les plus significatifs entre les prévisions et les réalisations		
TOXICOLOGIE	+25,6%	Augmentation du nombre de demandes dans les cas d'agression sexuelle et augmentation du nombre de dossiers de capacités affaiblies.
BIOLOGIE/ADN	+45,0%	Une meilleure efficacité du laboratoire d'analyse de l'ADN, de même que la possibilité de mettre dans une banque de données génétiques les dossiers non résolus expliquent l'augmentation des demandes d'analyse biologique. Cette augmentation est principalement marquée dans les dossiers de crime à caractères sexuels avec ou sans suspect connu et dans les dossiers de crimes contre la propriété sans suspect connu.
DOCUMENTS	+23,8%	On y a enregistré une augmentation marquée de demandes d'expertises en provenance du secteur privé.
CHIMIE	+33,3%	Le LSJML s'occupe à nouveau des dossiers de fibres. Suite à la retraite du seul spécialiste dans le domaine, nous avons en effet cessé d'offrir cette expertise.

Les activités scientifiques et techniques

Indicateurs de qualité

Pour faciliter l'accès à ses usagers et ses visiteurs, tout en améliorant de façon significative sa sécurité, le Laboratoire dans le cadre de son déménagement a prévu :

- . une signalisation à l'extérieur et à l'intérieur de l'édifice Wilfrid Derome indiquant ses accès;
- . des espaces réservés de stationnement intérieur;
- . un ascenseur réservé, avec accès direct du stationnement intérieur au comptoir de la réception des pièces;
- . deux salles d'entrevue attenantes à la réception des pièces, avec téléphone, pour rencontrer le personnel du Laboratoire;
- . un hall d'entrée confortablement meublé, agréablement aménagé et décoré pouvant accueillir par groupe les visiteurs.

Le Laboratoire a confié à une firme d'expert-conseil le mandat d'identifier et de caractériser le système de communication téléphonique le mieux approprié pour que les usagers puissent aisément rejoindre le personnel du Laboratoire.

Tout le personnel du Laboratoire, comme par le passé, a été sensibilisé à l'importance de la courtoisie, la considération, le tact et l'intérêt exprimé aux usagers.

Le dépouillement du questionnaire envoyé aux usagers a démontré que dans certains cas, les expertises faites par le Laboratoire ont permis d'inculper ou de disculper un suspect et de raccourcir le temps d'enquête.

Le Laboratoire a maintenu son système de relève téléphonique 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, pour que ses usagers aient accès rapidement, en cas d'urgence, au service d'assistance de scènes de crime.

Avec le déménagement, le Laboratoire a renforcé de façon significative la sécurité et l'accès à ses locaux. La protection des pièces à conviction et des dossiers a elle aussi été accrue.

Dans tous les cas, il a été demandé au personnel du Laboratoire de se questionner sur l'utilité de faire ou non une expertise demandée par un usager, de faire part à celui-ci de son opinion tout en l'informant des limites et des conclusions qu'ils pourraient en tirer.

Les objectifs opérationnels du plan d'action 1998-1999

Le Laboratoire pour l'année 1998-1999 s'est donné dans son plan d'action des actions à poursuivre et des projets spécifiques.

LES PROJETS À POURSUIVRE

Mettre en place un système d'assurance qualité

En 1998-1999, le Laboratoire poursuivra sa démarche vers une demande d'accréditation ISO.

Dans sa démarche vers une accréditation ISO, le Laboratoire a accompli, au cours de l'année 1998-1999, les étapes suivantes :

- . Une séance d'information ISO, qui a eu lieu le 17 décembre 1998, comprenait un exposé sur le besoin d'un système qualité et les avantages y découlant ainsi que sur l'expérience de certification ISO vécue par le Laboratoire de certification et de vérification.
- . Suite aux recommandations des coordonnateurs scientifiques et qualité, le comité de gestion a décidé de concentrer les efforts de tout le personnel pour la certification du Laboratoire selon les normes du CAN-P-4C (guide 25) et du CAN-P-1578 (pour les laboratoires de sciences judiciaires).

Notre système comprendra : un manuel qualité, des procédures (8), des instructions de travail, des méthodes d'analyses et documents de références, des formulaires et des registres.

1^{ière} étape – Rédaction des procédures

Sept procédures ont été rédigées et modifiées, suite à une consultation générale auprès de tout le personnel du Laboratoire et finalement entérinées par le comité de gestion. La huitième procédure suit actuellement le processus de révision. Elle devrait être disponible sous peu.

2^{ième} étape – Rédaction des instructions de travail

Les coordonnateurs scientifiques ont le mandat de répartir la tâche de rédaction des instructions de travail sur le personnel de leur service. Une tâche à accomplir au cours cette année.

3^{ième} étape – Rédaction du manuel qualité

On a rédigé les principaux éléments du manuel qui sera complété durant les mois à venir.

Rapport d'activité

Évaluer la performance du Laboratoire en fonction des attentes et de la satisfaction de sa clientèle

Au 31 décembre 1998, le Laboratoire aura expérimenté un questionnaire élaboré en 1997-1998 pour connaître le taux de satisfaction de ses clients.

Le LSJML a reçu près de 200 réponses au questionnaire envoyé aux policiers, aux procureurs et aux coroners. Essentiellement, il en ressort :

1. Un très haut niveau de satisfaction des services offerts par le Laboratoire;
2. Que plus de formation et d'information sur les services offerts par le Laboratoire est nécessaire;
3. Que les services du Laboratoire contribuent à réduire la durée des enquêtes;
4. Qu'il y a lieu d'améliorer la communication entre les gens du Laboratoire et sa clientèle et la formation des experts pour le témoignage devant les tribunaux;
5. Que certains enquêteurs considèrent que les nouvelles mesures de sécurité pour l'accès au Laboratoire sont un handicap;
6. Que les répondants ne connaissent pas le « Rapport de plaintes » émis par le Laboratoire;
7. Que les délais pour la production des rapports sont trop longs, notamment pour les autopsies.

Un exemple de ce questionnaire est reproduit en annexe.

Les objectifs opérationnels du plan d'action 1998-1999

LES PROJETS SPÉCIFIQUES

Au 31 décembre 1998, avoir obtenu pour le Laboratoire de certification et de vérification des appareils de jeux un certificat d'accréditation ISO 9002.

Le 17 juin 1998, suite à l'audit externe réalisé par la firme SGS, le Laboratoire de certification et de vérification a obtenu son accréditation concernant son programme d'assurance qualité. Par cette accréditation, le LCV rencontre toutes les exigences prévues à la norme de qualité ISO 9002-94.

Le Laboratoire de certification et de vérification des appareils de jeux est le seul laboratoire de certification d'appareils de jeux à détenir cette accréditation en Amérique du Nord.

Au 31 mars 1999, avoir créé et mis en réseau un fichier central d'images produites durant la réalisation des différentes expertises faites au Laboratoire.

Toute l'infrastructure est maintenant en place pour mettre ce projet en marche.

Au 31 mars 1999, avoir mis au point l'utilisation du « Profiler Plus » (un système d'analyse multiplex de l'ADN destiné à la création de la banque canadienne de données génétiques).

Le système d'analyse « Profiler Plus » est le standard adopté par les laboratoires canadiens pour la création de la banque nationale de données génétiques.

L'augmentation des demandes d'expertises biologiques durant l'année 1998-1999 a amené le Service de Biologie/ADN à interrompre, en janvier 1999, le développement de la méthode d'analyse avec le « Profiler Plus » afin de consacrer les ressources humaines et financières ainsi économisées à la réalisation des expertises judiciaires.

Le service accuse présentement un certain retard qu'il essaiera, s'il en a les moyens, de rattraper au cours du prochain exercice budgétaire.

Rapport d'activité

Au 31 mars 1999, le Service de toxicologie aura mis en place un processus de révision des résultats et des dossiers en accord avec les critères de la norme d'accréditation des laboratoires judiciaires CAN-P-1578.

La révision des résultats analytiques est une exigence pour l'accréditation (CAN-P-1578, annexe toxicologie 5.1.3) des laboratoires judiciaires. Le Service de toxicologie a institué des procédures de révision répondant à ces exigences. Un système de révision par un toxicologue de tous les contrôles quotidiens en alcool-immunologie-extraction et analyses chromatographiques est en place. Tous les documents provenant des séquences d'analyse (immunologie-extraction-chromatographie) sont initialés par le toxicologue responsable, répondant ainsi à l'exigence 5.1.3 de CAN-P-1578.

Au 31 mars 1999, à la demande et avec le soutien de la Société de l'assurance automobile du Québec, le Service de toxicologie aura réalisé un projet d'analyse des drogues dans la salive et l'urine des conducteurs.

Un avant-projet permettant d'évaluer la faisabilité pour dépister les drogues dans la salive et l'urine fut effectué à l'automne 1998. Ainsi, des spécimens biologiques de plus de 240 personnes ont été analysés pour la recherche des drogues.

En janvier 1999, une entente de service entre la Société de l'assurance automobile du Québec et le Ministère de la Sécurité publique s'est concrétisée; l'entente d'une durée de deux ans prévoit la réalisation d'analyses toxicologiques sur les conducteurs vivants ou décédés.

Au 31 mars 1999, le Service des incendies aura étendu les méthodes d'analyses par dosimètre passif aux liquides très volatils et aux liquides très lourds.

Tous les dossiers de recherche de liquides inflammables où l'on suspecte de très faibles concentrations de dérivés de pétrole sont maintenant faits par cette méthode de dosimètre passif. Ceci s'est traduit par une augmentation du nombre de cas positifs et une amélioration significative sur la méthode antérieure.

Comités

En plus de leurs activités de routine et des témoignages, certains membres du LSJML ont, à cause de leurs compétences particulières, siégé sur les comités suivants :

- ◆ Comité ministériel sur les techniques d'intervention physique par les policiers : comité créé il y a quelques années par le Ministère de la Sécurité publique, à l'origine pour étudier la prise de l'encolure, et dont le mandat a été élargi à d'autres techniques d'intervention policière. Sur ce comité siègent des représentants de différents corps policiers, des représentants de l'Institut de police de Nicolet, un représentant des affaires policières du Ministère, un représentant de l'Association des policiers provinciaux du Québec et un pathologiste judiciaire;
- ◆ Comité d'examen des décès d'enfants : comité formé à la demande du Ministère de la Justice, du Ministère de la Sécurité publique, du Bureau du coroner et de la Direction de la protection de la jeunesse. Sur ce comité siègent des médecins pédiatres, le coroner en chef adjoint, un procureur de la couronne, des policiers en autorité du SPCUM et de la Sûreté du Québec et un pathologiste judiciaire. Il existe un comité semblable dans la région de Québec;
- ◆ Comité nord-américain pour aider à l'identification de cadavres inconnus : ce comité pan-américain vise à mettre sur pied un système commun qui puisse aider à identifier par différentes méthodes des cadavres non identifiés à travers l'Amérique du Nord. Des représentants de différents corps policiers américains et canadiens siègent sur ce comité, de même que le consultant en odontologie judiciaire;
- ◆ Conseil canadien des normes pour l'adoption de la norme CAN-P-1578 relative à l'accréditation des laboratoires judiciaires : pour une 2^{ième} année consécutive, le LSJML participe à ce groupe de travail;
- ◆ « TWGDAM Canadien » : des représentants du Service de biologie/ADN ont participé à la réunion du groupe de consultation pour normaliser les méthodes d'analyse de l'ADN au sein de tous les laboratoires judiciaires canadiens;
- ◆ Comité d'implantation de la Loi sur l'identification par profil génétique (projet de Loi C-3) : le Service de biologie/ADN a participé aux activités de ce comité agissant sous la responsabilité des de la Direction générale des affaires policières, de la prévention et des services de sécurité, pour implanter au Québec un système de prélèvement d'échantillons d'ADN sur les personnes condamnées pour crimes graves;
- ◆ Comité provincial sur l'implantation du vidéo radar;
- ◆ Groupe de travail sur la formation des policiers et pompiers enquêteurs en incendies.

Rapport d'activité

Publications

- En octobre 1998, l'éditeur du magazine « Protégez-vous » mandatait le LSJML pour que les spécialistes en alcool procèdent à l'évaluation de divers appareils d'analyse de l'alcool dans l'haleine destinés aux consommateurs. Un projet fut mis en place, et le travail a été accompli selon le mandat et les délais de publication de l'éditeur.
- Méthode de dépistage du GHB – Méthode publiée dans le Journal de la Société canadienne des sciences judiciaires.

Présentations

- Plusieurs spécialistes du LSJML ont collaboré à deux épisodes de la télé-série « Exhibit A ». Cette série est diffusée au canal « Discovery » et, sous le titre de « Pièce à conviction », au canal « Découverte ».
- Séminaire de formation en spectrométrie de masse donné dans le cadre du Congrès de l'Association québécoise de biochimie clinique à Québec – Pascal Mireault.
- Conférence sur les drogues et analyses en laboratoire donné au personnel du centre de référence du Grand Montréal - Ginette Rosato.
- En novembre 1998, le Service de biologie/ADN a été invité par les organisateurs du Festival Télésciences à présenter deux conférences, l'une à Québec et l'autre à Montréal.

Médecine légale

- Maintien de la contingence des demandes d'autopsie aux seuls dossiers à incidence médico-légale et/ou judiciaires;
- Élaboration d'un système d'émission rapide de rapports sommaires d'autopsie;
- Embauche d'une nouvelle pathologiste;

Les faits saillants

- La négociation avec l'Université de Montréal d'une année de « Fellowship » (équivalant à une 6^{ème} année de résidence) en pathologie judiciaire dans le programme de résidence en pathologie de l'Université de Montréal. Cet arrangement nous permettra d'obtenir au cours de l'été 1999 un autre pathologiste. Un concours de recrutement aura lieu au cours de l'année 2000;
- Un pathologiste, ainsi que l'anthropologue judiciaire et l'odontologiste judiciaire du LSML ont été consultés activement par la Commission Roberge enquêtant sur les circonstances du décès de deux indiens survenus dans la région de la Rivière Moisie en 1977. Le pathologiste a procédé aux autopsies des deux corps et a rendu témoignage devant la Commission.

Certification des dépisteurs d'alcool « Tolérance zéro »

- Plus de 160 dépisteurs d'alcool furent réévalués en vertu des articles du Code de la sécurité routière traitant de l'alcool (Tolérance zéro); ces expertises ont été facturées aux services policiers.

Analyses de confirmation des glycosides cardiaques

- Le laboratoire judiciaire de l'Ontario (Centre of Forensic Sciences) et le laboratoire du coroner de l'Alberta ont demandé l'assistance du LSJML afin de confirmer la présence de glycosides (digoxyn et digoxigenin) dans des spécimens litigieux. Dans les deux cas, il s'agissait d'une administration délétère de ces drogues ayant causé la mort. Ayant nécessité plusieurs heures de travail, ces analyses ont permis de valider de nouvelles méthodes d'extraction et d'analyses par spectrométrie de masse.

Programme de certification des laboratoires pour le dépistage des drogues en milieu de travail

- Le service de Toxicologie a participé à deux inspections dans le cadre du programme de certification des laboratoires pour le dépistage des drogues en milieu de travail. Le programme NLCP (National Laboratory Certification Program) est parrainé par le DHHS (Department of Health and Human Services) du gouvernement américain. Les services rendus par le LSJML sont tarifés.

Rapport d'activité

Biologie/ADN

- Suite à l'accélération du programme de formation des professionnels et techniciens, le laboratoire d'analyse de l'ADN par une méthode d'amplification (PCR) est devenu encore plus opérationnel en 1998-99; 233 dossiers y ont été ouverts contre 72, l'année précédente. Il reste toutefois beaucoup à faire au niveau de la formation du personnel et du développement de la méthode utilisant le multiplex « Profiler Plus »;

Document

- Le plan de « remise à flot » de ce service s'est poursuivi par la formation et la certification du nouveau personnel. On observe déjà des retombées significatives sur la productivité de ce service.

Formation dispensée

- Le Laboratoire de médecine légale étant considéré comme un centre universitaire en médecine légale, de nombreuses heures de cours sont dispensées à des étudiants en médecine et à des médecins résidents en pathologie qui doivent y faire un stage obligatoire de deux mois dans le cadre de leur curriculum.
- Les spécialistes du Service de toxicologie ont participé à la formation des techniciens qualifiés en alcool à l'Institut de police du Québec. Ce mandat s'est traduit par une contribution de 44 jours/personne.

Réforme à la bibliothèque

- Au cours de l'exercice financier, la bibliothèque a complété l'intégration de sa collection sur le logiciel de gestion AD.HOC BIBLIO;
- De plus, dans le cadre du déménagement du LSJML, la bibliothèque a de nouveaux locaux adaptés aux besoins de la clientèle;
- Concernant les nouvelles technologies, la bibliothèque a amélioré et mis à jour les équipements, appareils et logiciels nécessaires au fonctionnement des postes de consultation Internet et de courrier électronique.

Aménagement des nouveaux locaux du LSJML

- Le 1^{er} juillet 1998, tous les services du Laboratoire étaient installés dans leurs nouveaux locaux.

En collaboration avec la Société immobilière du Québec, le Service de l'administration a effectué la coordination et la réalisation de ce déménagement, tout en minimisant les impacts sur les opérations courantes de chacun des secteurs.

Certification et de vérification des appareils de jeux

Certification des appareils de jeux : Au cours de l'exercice financier 1998-99, ce laboratoire a traité plus de 111 dossiers de certification sur les 163 demandes reçues pour la même période.

Expertises d'appareils de jeux : En 1998-99, ce laboratoire a participé à l'opération « Accès » en tant que fournisseur d'expertises techniques pour les appareils de jeux et d'amusement.

Vérification des machines à sous dans les casinos d'État : Au Casino de Montréal, 4 204 vérifications ont été effectuées sur les 3 015 machines à sous composant le parc d'appareils, ce qui donne un taux de vérification de 1,35. Au Casino de Hull, 1 269 vérifications ont été effectuées sur un total de 1 353 machines à sous composant le parc d'appareils, ce qui donne un taux de vérification de 0,94. Au Casino de Charlevoix, 582 vérifications ont été effectuées sur un total de 327 machines à sous composant le parc d'appareils, ce qui donne un taux de vérification de 1,77.

Vérification des appareils de loterie vidéo : Pour ce qui est des vérifications des appareils de loterie vidéo, sur les 15 296 appareils installés au Québec, 19 515 appareils et composants ont été vérifiés à partir de l'atelier central RBA.

La gestion des plaintes

En conformité avec sa mission, le Laboratoire se préoccupe de la qualité du service à la clientèle. Un système de gestion des plaintes assure le traitement de toute plainte dès leur réception. Ainsi, toute personne insatisfaite d'une prestation de service peut communiquer directement avec la personne visée. Si la réponse ne lui convient pas, le plaignant ou la plaignante peut appeler ou écrire directement au directeur afin d'obtenir satisfaction. Toutefois, toute plainte ayant pour seul objectif de modifier le contenu d'un résultat ou d'une expertise est irrecevable.

Il est à noter qu'aucune plainte n'a été reçue au cours de l'année budgétaire. Toutefois, le dépouillement du questionnaire qui a été envoyé aux usagers en cours d'année démontre une certaine insatisfaction de ceux-ci par rapport aux délais pour la production des rapports, plus particulièrement pour les rapports d'autopsie, et un mécontentement de certains enquêteurs face aux nouvelles mesures de sécurité suite au déménagement du Laboratoire.